

QUEBEC

SAMEDI, 8 JUIN 1867.

Nos lecteurs trouveront dans nos dépêches de nouveaux et plus complets détails sur la tentative d'assassinat contre l'empereur de Russie.

Nous avons suivi avec quelque curiosité l'opération stratégique par laquelle les libéraux modérés, abandonnant les positions avancées qu'ils occupaient en compagnie du parti démocratique, cherchaient à se rapprocher des conservateurs. Cette contre-marche nous paraissait avoir bien évidemment pour but de venir camper sur les hauteurs ministérielles.

Les libéraux modérés comptaient que les chefs démocrates allaient prendre une attitude extrême, et cela devait leur faciliter singulièrement le passage de l'opposition aux avant-postes ministériels.

Mais les chefs démocrates, avec une habileté dont on ne les aurait pas soupçonnés, ont coupé la retraite aux déserteurs. Ils ont accepté le fait accompli et proclamé qu'ils ne voulaient pas la destruction de la confédération, mais seulement la mort politique des chefs qui ont amené le nouveau régime.

Les libéraux modérés ne trouvent rien à dire à cela, et à l'heure qu'il est, ils sont à mi-chemin entre l'opposition et le pouvoir, ne sachant ni comment reculer, ni comment avancer.

Leur malaise est extrême et excite nos plus vives sympathies. Ils se demandent les uns aux autres comment sortir d'affaire et ne peuvent découvrir une issue.

Au commencement de leurs articles, ils font un mouvement vers la gauche; à la fin ils reprennent leur mouvement vers la droite :

"Non, dit un de nos confrères, en acceptant la confédération, nous n'avons nullement entendu nous rallier au ministère, et ceux qui, dans leur intérêt politique, ont espéré nous voir adorer aujourd'hui ce que nous avons brisé la veille, se sont trompés. Nous ne pensons pas, quoiqu'en disent certains amis qui semblent nous porter un vif intérêt et qui nous ont déjà prêché d'exemple, que la patriotisme consiste à opérer une fusion avec la majorité. Cette majorité, nous la considérons depuis longtemps, et c'est n'être pas au moment où, dans le seul but de rester au pouvoir, elle impose un régime qu'elle a toujours refusé de soumettre à la sanction du peuple, que les vrais patriotes, que ceux qui tiennent à la nationalité avant de tenir aux partis, peuvent faire cause commune avec elle."

C'est là le mouvement de retour vers la gauche; voici maintenant le mouvement vers la droite :

"Il n'est que juste d'accorder aux hommes qui ont inauguré cette révolution politique de notre système gouvernemental le temps d'opérer l'organisation de ce différent régime. Ils ont la responsabilité, et cette responsabilité est trop grave pour que nous songions à en assumer une part par une opposition décevante et infructueuse en face du fait accompli."

Il y a donc bien loin de là à se lancer dans une lutte exagérée qui voudrait le renversement immédiat de la nouvelle constitution. C'est pas, non plus, ce que veut l'opposition modérée, car elle sait que ce serait une malheureuse illusion. Remettons à plus tard le châtiment que pourrions infliger les hommes qui ont créé un état de choses dont nous avons raison de redouter les résultats pour la cause canadienne : ce châtiment viendra bien assez tôt, si l'avenir prouve leur culpabilité. Pour le moment, songeons seulement au salut de notre race."

Si nous comprenons les français, cela veut dire que les libéraux modérés considèrent que le devoir de l'opposition est de laisser élire les ministres et les députés ministériels, dont le châtiment est formellement ajourné.

Un autre journal libéral accentue encore davantage le seul sens que l'on puisse attacher à ces paroles :

Laissons les (les ministres et les membres de la majorité ministérielle), laissons-les, maintenant, mettre en pratique leurs théories, et gardons nous de partager leur responsabilité en leur faisant une opposition infructueuse."

Le parti qui prendrait les libéraux modérés serait-il donc de rester neutres dans les élections, de n'appuyer ni les candidats ministériels, ni les candidats de l'opposition ?

C'est ce point obscur qu'il leur faut promptement éclaircir; car là est toute la question :

Les libéraux modérés seront-ils pour ou contre les candidats ministériels ?

Sous la Confédération.

LA MONNAIE.

L'uniformité de la monnaie, quoi que nous n'ayons pas nécessaire que celle du tarif, sera plus facile à réaliser.

Une des grandes raisons qui paralysent le commerce et qui gênent, et considérablement, son expansion, c'est la diversité de la monnaie des différents peuples. Le Canada se trouve placé, sous ce rapport, dans des conditions tout à fait particulières. Aujourd'hui, chacune des quatre provinces qui forment bientôt la Confédération possède sa monnaie particulière, qui n'a pas cours légal dans les autres provinces. Nous avons aussi à compter avec les trente sous américains et les chelins anglais, enfin nous avons nos billets de banque. On voit de suite par quels embarras et quel système d'escompte et de prime il nous faut passer. Rien ne saurait donc être plus désirable, en ce moment surtout, que l'uniformité de la monnaie, non-seulement dans les différentes provinces, mais encore sur tout le continent américain.

Tous les économistes les plus illustres combattent depuis longtemps pour faire adopter une base commune par toutes les puissances européennes et le plus simple bon sens en démontre tous les avantages pour la facilité des échanges et des transactions.

La France—tout le monde le reconnaît—possède le système de comptabilité le plus parfait. Le système décimal établi par la révolution, est une œuvre des plus mémorables, est en vogue de toutes les autres puissances. Plusieurs de celles-ci sont même entrées dans des conventions avec la France pour établir l'uniformité sous ce rapport. Nous pourrions citer l'Espagne, la Belgique, la Suisse, et l'Italie, et bientôt nous pourrions ajouter à la liste les Etats Pontificaux de l'Afrique.

Sous la Confédération, nous aurons droit de battre monnaie. Au moment de fonder un système financier complet, il n'est pas hors de propos de se demander sur quel principe il sera basé ? Il nous serait peut-être difficile, sinon impossible, d'adopter le système français aussi longtemps que l'Angleterre n'y aura pas accédé. Dans ce cas, ce sera le devoir du gouvernement de rechercher s'il n'y aurait pas moyen de trouver une base sur laquelle on pourrait faire concorder notre monnaie nationale avec celle de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Il faudra commencer de suite à retirer les différentes pièces en circulation dans toutes les provinces et les remplacer par la monnaie du Canada.

Le système des Billets Provinciaux, qui fonctionne beaucoup mieux qu'on avait lieu de l'espérer, est en pleine vigueur en Canada et à la Nouvelle-Ecosse; il faudra l'étendre à toutes les provinces et ainsi sera réalisée cette grande réforme qui fera plus pour la facilité des transactions et la prospérité du commerce que toutes les lois possibles.

L'important est donc que cette question soit promptement réglée et qu'un système quelconque soit adopté définitivement; car, en cela comme en tout le reste, le pire des systèmes c'est de n'en avoir ou de ne s'attacher fermement à aucun.

C. B.

La question des classiques païens au Canada.

On lit dans l'Union :

La question des classiques païens, qui a occupé et un peu tourmenté les esprits en France, et à quelques années, paraît avoir été une occasion de dissidences plus sérieuses dans le Canada.

M. l'archevêque de Québec a dû recourir à l'autorité souveraine de qui émane toute règle de conduite dans les choses qui tiennent à la foi et au vrai sens des traditions catholiques.

Nous avons sous les yeux la lettre circulaire adressée par le vénérable évêque à son clergé, pour lui faire connaître la réponse qui a été faite aux questions dont il avait sollicité la solution. A peine avons-nous lu que cette réponse est admirable de bon sens et de bon conseil; ce qui vient de Rome n'appelle pas l'éloge, mais seulement la gratitude et le respect. Aussi, quelle qu'ait été l'opinion de ceux qui ont pris part à cette querelle, heureusement assoupie chez nous, tous vont la lire avec un empressement égal, nous le reproduisons.

Géométrie d'abord le message principal de la circulaire de Mgr. l'archevêque de Québec, les dissidences de son clergé avaient émis sa charité pastorale, et il avait craint, dit-il, que son autorité fût insuffisante à calmer l'ardeur des opinions.

Après avoir cité un extrait du mandement de Monseigneur de Tloa et la réponse du cardinal Patrizzi, l'Union continue :

Telle a été la réponse romaine sur cette question des auteurs païens si vivement controversés. Puis, elle cite les paroles de quelques docteurs, et laisse l'énergie des esprits catholiques toute entière aux lettres contre l'athéisme qui ravage aujourd'hui la société païenne.

Cependant les questions d'enseignement ne resteront pas saines, tant qu'on fait ? Il y a un paganisme à combattre en nos jours; qui ne le sait ? C'est le paganisme des lettres matérialistes, qui chassent Dieu de la poésie, de la philosophie, et pour qui la culture de l'intelligence est pure discipline sans nul rapport avec la foi qui l'éclaire. Ce paganisme-là, il n'est que trop vrai, est aujourd'hui triomphant dans une très grande partie des écoles publiques; mais il ne tient ni à Horace, ni à Démétrius, ni à Cicéron, ni à Homère; il tient à un parti pris de scepticisme, et tout le christianisme est non avenue, payant même que celui qui cherche à prouver la divinité, puisqu'il ne la voit nulle part.

Appliquons que dans ces controverses, où il est dit des choses vraies mêlées de des opinions extrêmes, au-dessus de la question des livres, il y avait une question qu'on n'a pas assez vue, la question des méthodes, et pourquoi ne pas le dire ? la question des méthodes. Ce sont les maîtres, en effet, qui rendent les livres bons ou mauvais, salutaires ou pernicieux. Tel maître fera sortir une doctrine perverse des livres chrétiens; le Bible ne peut-elle pas être corrompue ? N'avons-nous pas vu un chapitre de séminaire faire de l'Evangile une allégorie, des Epîtres de saint Paul une fiction, des Actes des apôtres une mythologie ? Que les maîtres soient chrétiens, et tous les livres dans leurs leçons seront chrétiens; s'ils sont sceptiques ou athées, qu'importe les livres chrétiens ? Ils en feront des livres païens, et ils en feront sortir un enseignement impie.

Voilà ce qui reste de tant de discussions sur les classiques : une question de probité, d'honneur et de religion pour les maîtres de la jeunesse. Plaise à Dieu, fait-il répéter, que la voix des maîtres, qui rendent les livres bons ou mauvais, salutaires ou pernicieux. Tel maître fera sortir une doctrine perverse des livres chrétiens; le Bible ne peut-elle pas être corrompue ? N'avons-nous pas vu un chapitre de séminaire faire de l'Evangile une allégorie, des Epîtres de saint Paul une fiction, des Actes des apôtres une mythologie ? Que les maîtres soient chrétiens, et tous les livres dans leurs leçons seront chrétiens; s'ils sont sceptiques ou athées, qu'importe les livres chrétiens ? Ils en feront des livres païens, et ils en feront sortir un enseignement impie.

Un journal de Paris nous donne sur le Grand Restaurant Omnibus les détails suivants :

Les prix y sont ainsi fixés :

Pain 2 sous.
Bouillon 2 sous.
Soupe 2 sous.
Beurre 2 sous.
Légumes 2 sous.
Plat du jour 2 sous.
Rôtis à volonté 2 sous.
Fromage 2 sous.
Vin 2 sous.
Café 2 sous.
Liquéurs 2 sous.

Il résulte de ces prix qu'un repas, composé de pain, soupe, bouillon, légumes, viande, tant le rôti au bœuf, et 19 sous, si au lieu de rôti et de bouillon, on consomme un ragoût ou plat du jour.

La cuisine est excellente, assure-t-on, et surveillée personnellement par les membres de la société d'encouragement, pour l'amélioration de l'espèce humaine.

Un des membres de cette société, M. de

Conti, a, de son côté, publié un Guide populaire de Paris pendant l'exposition, dans lequel il indique, entre autres choses, le moyen de passer trois jours dans la capitale, pour 50 francs 50.

La plus forte journée de dépenses est de 20 francs, et pour se restreindre à ce chiffre, M. de Conty engage à ne pas prendre de gros bagages, à ne pas se laisser servir des hors d'œuvre, à ne pas dans le restaurant, à ne se placer qu'à l'arrière des théâtres et à avoir une certaine affection pour les bouillottes Duval et les omnibus.

Voici, d'ailleurs, les dépenses des trois jours :

— Première journée. —

Voiture de la gare au Palais-Royal	1 12
Pourboire au cocher	0 4
Déjeuner au Palais Royal	1 10
Café	0 14
Omnibus pour l'exposition (aller et retour)	0 12
Entrée à l'exposition	1
Jardins réservés (horticulture)	0 10
Dîner à l'exposition ou sur les boulevards	5
Soirée au théâtre	5
Chambre et service	5

— Deuxième journée. —

Deux omnibus	0 12
Déjeuner	1 10
Café	0 15
Voitures, deux heures à 2 fr.	4
Dîner, passage de l'Opéra	2 5
Café	1
Chambre et service	5

— Troisième journée. —

Deux heures de voiture, rive gauche	4
Déjeuner au Palais Royal	1 10
Café et pourboire	0 5
Versailles, aller et retour	3
Dîner sur les boulevards	2 5
Café concert	2

Total 50 00

Remarque qu'il faut ne coucher que deux nuits à Paris pour rester dans le chiffre annoncé. Et que dans le programme des récréations journalières, M. de Conty porte : Flânerie sur les boulevards.

Cela rappelle cette fête donnée à Asnières par don Bernard Lette. Dans la nomenclature des amusements de la journée, on lisait :

De deux à quatre heures de l'après-midi : Réverie sur la pelouse.

En dépit de notre inoffensive raillerie, le budget annoncé par M. de Conty nous paraît suffisant, à la condition qu'on ne mène pas la vie à trop grandes guides dans la capitale.

Un gain de Paris à même enclencher sur ces distractions économiques.

Il a donné le moyen de voir, Paris, l'exposition, les théâtres et amusements pour quarante francs sous par jour.

Voici ses calculs, que nous publions dans toute leur ingénuité :

Coucher à la chambre	fr. sous.
Déjeuner à 6 sous le plat	0 6
Demi-setier de vin et plat	0 6
Glacé	0 4

Entrée à l'exposition en portant un bal lot d'exposant, gratis.

Voiture, aller et retour à l'exposition — perche derrière une voiture de place.

Théâtres de Paris.—Voir tous les spectacles, en sollicitant le cadavre d'un contremaître, ou aller à la messe.

Broches et chaussons aux pommes, pour lunch.

Dîner à la Californie, viande.

Pain.

Entrée gratis dans tous les monuments.

Audition des cafés-concerts sur un arc de Champs-Élysées.

Deux cigares Soudados.

Total 2 4

C'est le programme d'un gain. A cela on réajoute qu'un enfant dépense moins d'argent qu'un homme et que le gain de Paris n'est pas difficile.

COUR DE POLICE.

SAMEDI, 8 JUIN 1867.

Présidence de M. Marsden, Ec.

Trois matelots du vaisseau *Jeune Royle*, sont condamnés à 2 semaines de travaux forcés pour s'être absentes sans permission de leur vaisseau.

COUR DU RECORD.

Samedi, le 8 juin 1867.

Susan McLaughlin, ivre et embarassée la rue St. Louis, 81 et 82, est condamnée à 6 jours de prison; Pierre Mahony, ivre et gisant au pied de la rue St. Pierre, 82 et les frais, ou 1 mois de prison.

FAITS DIVERS.

LADY MONCK.—On dit que Lady Monck passera une partie de l'été à la Rivière du Loup (en bas) et qu'elle y aurait déjà fait rentrer une résidence.

LE SECRET.—Ce magnifique steamer est arrivé ce matin à six heures et demie dans notre port, avec bon nombre de passagers et un fret considérable. Il est parti hier soir à sept heures et demie de la Pointe aux Pères et n'a mis que onze heures à faire ce trajet.

PÊTE NATIONALE.—On télégraphie d'Ottawa au *Daily News*, de Montréal : "Un ordre général a été donné, déclarant que le premier juillet, pour lequel on avait fixé la proclamation de la reine, la Confédération commencera à avoir son effet, et devra être observé dans toute l'étendue de la Souveraineté comme jour de fête. Toute la force volontaire des quatre provinces s'assemblera dans leurs districts respectifs et tiendront le salut royal. Chaque volontaire aura droit à un jour de paiement."

RECONNAISSANCE.—Les directeurs de l'Asile du Bon Pasteur accusent avec reconnaissance réception d'un don de \$850, fait par les directeurs de la Caisse d'Economie de Notre Dame.

EXPORTATIONS A LÉVIS.—Comme nous l'avons annoncé, deux compagnies de la brigade des Carabiniers sont parties hier pour aller tendre à Lévis les tentes de cette brigade, qui doit travailler tout l'été aux fortifications de Québec-Sud.

SCÉROLOGIE.—Nous avons la douleur d'apprendre la mort du Révd. M. Boivert, ci-devant vicaire à Joliette, arrivée à Ste. Anne de Kamkakee, le 25 mai dernier.

MÉTÉOROLOGIE.—Nous regrettons d'apprendre que le capitaine Dick, du vaisseau *Adèle* est mort en mer, le 21 juillet. Le capitaine Dick visitait notre port tous les ans depuis 30 ans.

— Le *Franc Canadien* nous apprend la mort de M. Alfred E. Marchand, député Greflier de la Peix pour le district d'Overbury, arrivée le 30 courant, à l'âge de 31 ans. M. Marchand était membre de la compagnie de cavalerie volontaire de St. Jean et il est mort à la suite d'une maladie contractée au service; ce qui voyant, le département de la milice, après enquête, lui a accordé pendant le temps de sa maladie une pension qui sera continuée à sa veuve.

— Des voleurs se sont introduits jeudi soir dans le magasin de M. Olivier Brousseau, rue d'Angillon et ont enlevé une quantité de thé, sucre et autres articles. La semaine précédente, les mêmes voleurs sans doute étaient venus piller une première fois cet impôt du revenu.

LE VOL DE COLONEL PAKENHAM.—Lynch, qui a fait le joly vol que nous avons rapporté il y a quelques jours, n'a pas encore été arrêté. Il est

probablement rendu aux Etats-Unis, ainsi joliment de ceux qui le cherchent en Canada.

ACCIDENT.—Vers deux heures et demie cette après-midi, pendant que la musique du 1^{er} régiment passait en jouant sur le marché Finlay, le cheval du Dr. Van Drucht de Lévis prit le mors aux dents, brisa complètement la voiture et son attelage, se blessa assez grièvement et ce n'est qu'au moyen de plusieurs hommes qu'il fut arrêté. Le Dr. était dans sa voiture avec sa mère et ils en ont été heureusement quittes pour la peur.

— Première journée. —

Voiture de la gare au Palais-Royal 1 12
Pourboire au cocher 0 4
Déjeuner au Palais Royal 1 10
Café 0 14
Omnibus pour l'exposition (aller et retour) 0 12
Entrée à l'exposition 1
Jardins réservés (horticulture) 0 10
Dîner à l'exposition ou sur les boulevards 5
Soirée au théâtre 5
Chambre et service 5

— Deuxième journée. —

Deux omnibus 0 12
Déjeuner 1 10
Café 0 15
Voitures, deux heures à 2 fr. 4
Dîner, passage de l'Opéra 2 5
Café 1
Chambre et service 5

— Troisième journée. —

Deux heures de voiture, rive gauche 4
Déjeuner au Palais Royal 1 10
Café et pourboire 0 5
Versailles, aller et retour 3
Dîner sur les boulevards 2 5
Café concert 2

Total 50 00

Remarque qu'il faut ne coucher que deux nuits à Paris pour rester dans le chiffre annoncé. Et que dans le programme des récréations journalières, M. de Conty porte : Flânerie sur les boulevards.

Cela rappelle cette fête donnée à Asnières par don Bernard Lette. Dans la nomenclature des amusements de la journée, on lisait :

De deux à quatre heures de l'après-midi : Réverie sur la pelouse.

En dépit de notre inoffensive raillerie, le budget annoncé par M. de Conty nous paraît suffisant, à la condition qu'on ne mène pas la vie à trop grandes guides dans la capitale.

Un gain de Paris à même enclencher sur ces distractions économiques.

Il a donné le moyen de voir, Paris, l'exposition, les théâtres et amusements pour quarante francs sous par jour.

Voici ses calculs, que nous publions dans toute leur ingénuité :

Coucher à la chambre	fr. sous.
Déjeuner à 6 sous le plat	0 6
Demi-setier de vin et plat	0 6
Glacé	0 4

Entrée à l'exposition en portant un bal lot d'exposant, gratis.

Voiture, aller et retour à l'exposition — perche derrière une voiture de place.

Théâtres de Paris.—Voir tous les spectacles, en sollicitant le cadavre d'un contremaître, ou aller à la messe.

Broches et chaussons aux pommes, pour lunch.

Dîner à la Californie, viande.

Pain.

Entrée gratis dans tous les monuments.

Audition des cafés-concerts sur un arc de Champs-Élysées.

Deux cigares Soudados.

Total 2 4

C'est le programme d'un gain. A cela on réajoute qu'un enfant dépense moins d'argent qu'un homme et que le gain de Paris n'est pas difficile.

COUR DE POLICE.

Samedi, 8 juin 1867.

Présidence de M. Marsden, Ec.

Trois matelots du vaisseau *Jeune Royle*, sont condamnés à 2 semaines de travaux forcés pour s'être absentes sans permission de leur vaisseau.

COUR DU RECORD.

Samedi, le 8 juin 1867.

Susan McLaughlin, ivre et embarassée la rue St. Louis, 81 et 82, est condamnée à 6 jours de prison; Pierre Mahony, ivre et gisant au pied de la rue St. Pierre, 82 et les frais, ou 1 mois de prison.

FAITS DIVERS.

LADY MONCK.—On dit que Lady Monck passera une partie de l'été à la Rivière du Loup (en bas) et qu'elle y aurait déjà fait rentrer une résidence.

LE SECRET.—Ce magnifique steamer est arrivé ce matin à six heures et demie dans notre port, avec bon nombre de passagers et un fret considérable. Il est parti hier soir à sept heures et demie de la Pointe aux Pères et n'a mis que onze heures à faire ce trajet.

PÊTE NATIONALE.—On télégraphie d'Ottawa au *Daily News*, de Montréal : "Un ordre général a été donné, déclarant que le premier juillet, pour lequel on avait fixé la proclamation de la reine, la Confédération commencera à avoir son effet, et devra être observé dans toute l'étendue de la Souveraineté comme jour de fête. Toute la force volontaire des quatre provinces s'assemblera dans leurs districts respectifs et tiendront le salut royal. Chaque volontaire aura droit à un jour de paiement."

RECONNAISSANCE.—Les directeurs de l'Asile du Bon Pasteur accusent avec reconnaissance réception d'un don de \$850, fait par les directeurs de la Caisse d'Economie de Notre Dame.

EXPORTATIONS A LÉVIS.—Comme nous l'avons annoncé, deux compagnies de la brigade des Carabiniers sont parties hier pour aller tendre à Lévis les tentes de cette brigade, qui doit travailler tout l'été aux fortifications de Québec-Sud.

SCÉROLOGIE.—Nous avons la douleur d'apprendre la mort du Révd. M. Boivert, ci-devant vicaire à Joliette, arrivée à Ste. Anne de Kamkakee, le 25 mai dernier.

MÉTÉOROLOGIE.—Nous regrettons d'apprendre que le capitaine Dick, du vaisseau *Adèle* est mort en mer, le 21 juillet. Le capitaine Dick visitait notre port tous les ans depuis 30 ans.

aujourd'hui, il a parlé avec calme et a fait ses devoirs. Il est resté à l'hôtel de la France, où il a passé la nuit. Il a dit qu'il se sentait mieux et qu'il avait eu un bon sommeil.

La Gazette officielle de la province de Québec, le 8 juin 1867, contient les lois suivantes :

— Première loi.—L'Hon. M. MacDonnell est parti pour aller voir ses électeurs de North la.

La Gazette officielle contient aujourd'hui la proclamation de la reine à propos de l'union des provinces, ainsi qu'une invitation de la part du Secrétaire Provincial de célébrer le premier juillet comme un jour de réjouissances.

Les comptes sur les envois américains en 1866 par 100.

L'Ordre général de milice est comme suit, au 1^{er} premier jour de juillet avant d'être fixé par proclamation royale comme le jour de l'union du Canada, du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Écosse, et sera fixé comme jour de réjouissances, il y aura une parade et une revue de toute la force volontaire du Canada, à tous les quartiers généraux respectifs, et un feu de joie sera tiré à cette occasion.

Les officiers de district se concerteront avec le major-général à Toronto et Montréal, afin de combiner cette revue des volontaires avec celle des forces régulières et ils demanderont l'instruction du major-général à ce sujet.

Les officiers de la milice volontaire auront droit à une journée de paiement comme de service actif, les officiers non-commissionnés de service actif auront 50 cts. chaque.

Escadron de cavalerie de Québec, trompe, 2. Pour être cornet, jusqu'à nouvel ordre W. Breaker, gentilhomme, à la place de Michal, qui a résigné.

ÉTATS-UNIS.

New-York, 7 juin.—Le steamer *City of Washington*, de Liverpool, le 24 mai, est arrivé à Albany, 7 juin.—Une dépêche de Fort Edward annonce qu'une forte rupture vient de se déclarer dans le canal Erie à Moses Hill. Il faudra trois jours pour réparer le dommage.

PETITE GAZETTE.

—Pour les Rhumes subites, prenez une cuillerée de Pain Kille, qui est un remède très à la mode maintenant. Il est excellent.

Extraction des dents sans douleur au moyen du Protocole d'Azote, chez le Dr. Venner, Districte, rue St. Joseph, quelques portes plus haut que la rue du Pont.—Im.

REVUE FINANCIÈRE ET COMMERCIALE.

BUREAUX DE L'ÉVÉNEMENT.

Montant perçu à la Douane de Québec, validé le 7 juin, \$893.14.

(DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.)

